

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : point de situation à l'EHPAD de Quillan (Aude)

4 des 50 résidents de l'EHPAD de Quillan ont été testés positifs au Covid-19.

Les équipes de l'Agence Régionale de Santé ont pris les mesures nécessaires à une protection renforcée, en liaison avec la direction de l'EHPAD. L'établissement veille à informer régulièrement les familles concernées.

Mesures de protection renforcée

Les mesures adéquates de confinement et de protection ont été mises en œuvre au sein de l'établissement :

- L'établissement est fermé à tous les visiteurs extérieurs depuis le vendredi 6 mars au soir avec la mise place des protocoles adaptés et l'application stricte des gestes barrières
- Les résidents sont confinés dans leur chambre depuis le 30 mars 2020.

Dans le contexte d'épidémie liée au COVID-19, l'ARS Occitanie a mis en place et déployé une stratégie spécifique pour assurer une prise en charge renforcée des personnes âgées. Dès l'annonce du premier cas suspect, des mesures de protection renforcée ont été mises en place.

Des mesures d'urgence ont ainsi été déployées au sein de l'EHPAD La Coustète de Quillan afin d'assurer la sécurité et la qualité de la prise en charge des résidents, mais également d'accompagner les équipes présentes au sein de l'EHPAD :

- sollicitation de la plateforme départementale « COVID Personnes Agées »
- déploiement du dépistage massif par la réalisation de tests biologiques Covid-19
- évaluation médicale des résidents, sécurisation des prises en charges et orientations médicales de transfert de 17 résidents vers les centres hospitaliers de Limoux, Castelnaudary et Carcassonne
- réorganisation de l'EHPAD avec notamment le renforcement des mesures d'hygiène, l'organisation des équipes de soins et la redistribution des espaces
- mise en place d'un soutien psychologique avec le déclenchement de la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP)
- renfort en matériel de protection et de désinfection de l'établissement.

Sur le département de l'Aude, l'appui aux EHPAD s'organise via la mise en place de 2 plateformes « Covid Personnes Agées » et en proximité. Concrètement, ces plateformes de ressources permettent de répondre aux besoins d'informations des EHPAD, de réalisation de tests biologiques Covid-19, d'aide au dépistage d'un résident ou soignant potentiellement touché par le virus, de conseiller et soutenir les EHPAD et d'aider à la prise en charge spécifique, y compris à l'hospitalisation si nécessaire. Sur le terrain, une équipe mobile est chargée des prélèvements Covid-19.

Aujourd'hui, cette action préventive qui vise à éviter la propagation du virus au sein de l'établissement a été rendue possible grâce à la mobilisation des personnels de l'établissement, l'appui des équipes des centres hospitaliers de Carcassonne, Limoux et Castelnaudary mais également à la mobilisation de la garde ambulancière des transporteurs privés, du centre 15, du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude (SDIS11), de la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP11) ainsi qu'à la plateforme médico-logistique de Carcassonne.

Les équipes de l'Agence Régionale de Santé sont en liaison permanente avec la Direction de cet EHPAD afin de mettre en œuvre les mesures de protection renforcée, de veiller à la prise en charge appropriée de chaque résident, de mobiliser les ressources nécessaires mais aussi de porter une attention permanente à l'écoute et à l'information des familles.

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON	04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU	04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI	05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr